

## **7. Evaluations.**

Ces évaluations sont effectuées de plusieurs façons :

- en classe, sous forme d'interrogations écrites ou orales (qui pourront être notées) venant contrôler le travail fait à la maison ou pendant les cours ; sous forme aussi d'évaluations formatives visant à repérer les erreurs et les lacunes et à y remédier rapidement.
- en salle d'examen ou de contrôle, une évaluation sommative, dans le but de mesurer le niveau de connaissances des apprenants et les efforts fournis par eux, et donc de leur attribuer des notes.

Au collège, en seconde et en première, trois relevés des notes obtenues en classe seront envoyés aux parents (approximativement en fin octobre, fin janvier et fin mai). Un livret d'évaluation contenant les notes obtenues aux évaluations sommatives parviendra aux parents au début des mois de décembre et de mars, et fin juin. Les apprenants de 3<sup>ème</sup> auront une épreuve de « Brevet blanc » vers la fin du mois de mai.

Les apprenants de terminales seront soumis au même régime, mais ne subiront que deux évaluations sommatives, en février et en avril. La seconde évaluation aura la forme d'un « Bac blanc ».

Les apprenants de maternelles et de primaire seront soumis à un « contrôle continu », c'est-à-dire qu'ils seront évalués périodiquement, dès lors qu'ils sont censés avoir acquis un groupe de compétences définies à un certain niveau...

Aux notes seront régulièrement adjointes des appréciations des enseignants titulaires et principaux, sur le comportement en classe de l'apprenant.

- 7.1. Les parents sont invités à viser les relevés de notes et les livrets d'évaluation apportés par leur enfant, à les signer puis à les retourner à l'école dès le jour suivant.
- 7.2. Il est souhaitable que les parents prennent rapidement l'initiative, en cas de problème (baisse des notes importante et subite, échecs répétés, indiscipline...) de rencontrer soit le ou les enseignants concernés, soit l'Enseignant Principal. Cette entrevue peut éviter de se trouver confronté à des problèmes encore plus graves.